

Notre priorité est la santé et la sécurité de tous les Canadiens, tout en maintenant le service au public. En réponse à la COVID-19, Service Canada change la façon de servir les clients et les communautés.

Pour garantir la prestation de services indispensables, les clients peuvent accéder à nos services de trois façons:

Option 1 (option privilégiée pour la plupart des Canadiens)

Les clients peuvent accéder aux programmes, services et prestations de Service Canada par l'entremise de nos services en ligne et de nos centres d'appels.

Nos services sont disponibles en ligne au :

Canada.ca/service-canada-accueil

Vous pouvez joindre nos centres d'appels au :

Service Canada 1-800-O-CANADA (1-800-622-6232)

Assurance-emploi 1-800-808-6352

Régime de pensions du Canada et

Sécurité de la vieillesse 1-800-277-9915

Prestation canadienne d'urgence 1-833-699-0299

Option 2 (pour un appui et une assistance supplémentaires)

Si un client a besoin d'un appui ou d'une assistance supplémentaires pour accéder aux prestations indispensables, il peut demander de l'aide via une demande de service en ligne, disponible sur le Web et sur les téléphones mobiles.

Soumettez une demande en ligne :

Canada.ca/service-canada-services-electroniques

Un agent de Service Canada communiquera avec vous dans les deux prochains jours ouvrables



Option 3 (uniquement pour ceux confrontés à des obstacles ou qui n'ont PAS accès à un ordinateur)

Si les clients n'ont pas accès à un ordinateur, à Internet, ou s'ils sont confrontés à d'autres obstacles, ils peuvent communiquer avec le service sans frais du Centre d'appui des services mobiles de Service Canada.

Centre d'appui des services mobiles de Service Canada

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

Provinces de l'Ouest et Territoires : 1-877-631-2657

Ontario : 1-877-355-2657

Québec : 1-877-760-2657

Provinces de l'Atlantique : 1-877-464-2657

ATS : 1-833-719-2657

Services disponibles:

- Assurance-emploi
- Prestation canadienne d'urgence
- Renseignements et aide à remplir les demandes de prestations du Régime de Pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse
- Numéro d'assurance sociale
- Renseignements et référence pour les autres programmes et service fédéraux

La majorité des Canadiens pourront accéder aux prestations par le biais des options 1 et 2 alors que l'option 3 est un centre d'appels avec une capacité limitée et conçu pour répondre aux besoins de nos clients les plus vulnérables qui n'ont pas d'autres façons d'accéder aux services. Pour cette raison, nous vous demandons de ne pas apposer l'affiche ci-dessous dans des espaces publics.

Merci de votre appui afin d'assurer que les Canadiens continuent d'avoir accès aux services et prestations indispensables.